

## PEINTURE Toutes techniques - Inscription 2018-2019

Mme/M. :	Téléphone (fixe et portable) :
Prénom :	Mail :
Né(e) le :	Nom du représentant légal (pour les mineurs) :
Adresse complète :	Téléphone en cas d'urgence :

Jour	Horaire	Activité	Inscription à l'année	Inscription pour le trimestre 1	Inscription pour le trimestre 2	Inscription pour le trimestre 3
mardi	10h-13h	Peinture toutes techniques	1 356,00 € (40 séances)	576,00 € (15 séances)	576,00 € (15 séances)	384,00 € (10 séances)
mardi	14h-17h	Peinture toutes techniques	1 320,00 € (40 séances)	576,00 € (15 séances)	576,00 € (15 séances)	384,00 € (10 séances)

Le matériel de base est inclus dans le tarif. Pour les dates des cours, se reporter au planning sur le site des Ateliers Terreaux.

Modalités de règlement	Montant	N° de chèque (s)	Encaissement
Chèques ANCV (déduire 5% sur le montant du cours réglé par chèques ANCV) :			à l'inscription
Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de « Les Ateliers Terreaux »			à l'inscription
Possibilité de régler en une fois ou en trois fois		1 <sup>er</sup> chèque	
		2 <sup>ème</sup> chèque	30 jours après l'inscription
		3 <sup>ème</sup> chèque	60 jours après l'inscription
Frais de dossier pour les <b>nouveaux inscrits</b>	<b>30 €</b>		
<b>Total TTC</b>		<b>facture n°</b>	

L'engagement est annuel ou trimestriel et vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux. En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sauf cas de force majeure de droit commun.

A :                      Le :                      Signature <sup>(1)</sup> :

J'autorise :                       Je n'autorise pas :

Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité.

<sup>(1)</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 3 septembre 2018.